

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4507 - Mardi 21 Novembre 2023 - Prix : 200 Fc

GRÈVE DE L'INTERSYNDICALE :

Les enseignants du public en grève illimitée



De la parole à l'acte ! Depuis le 17 novembre dernier, l'intersyndicale des enseignants du primaire et du secondaire observe une grève illimitée au niveau national. Et vu

l'ampleur de cet mouvement, le gouvernement aura probablement du mal à éteindre la soif des enseignants avec des nouvelles promesses.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

07 Djamadul Awal 1445
Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Novembre 2023

Lever du soleil:

05h 31mn

Coucher du soleil:

18h 14mn

Fajr : 04h 18mn

Dhouhr : 11h 56mn

Ansr : 15h 29mn

Maghrib: 18h 17mn

Incha: 19h 31mn





CONVERGENCE DES MOUVEMENTS POUR LA RÉPUBLIQUE ET L'ÉTAT DE DROIT

DÉCLARATION SUR LES ÉLECTIONS 2024

Moroni le 20 novembre 2023 : **Le COMRED dénonce le mépris des textes juridiques, l'arrogance et les mensonges du Colonel Azali et de ses affidés, dans le cadre du processus électoral en cours. L'adoption de plus d'une dizaine de textes juridiques en moins de six mois vise à éliminer toute opposition, en sapant la démocratie pluraliste. Face à cette mascarade annoncée, le COMRED appelle au boycott actif et massif et à ne pas cautionner cette fiction antidémocratique, tout en exigeant des élections sécurisées, sincères, justes et transparentes.**

Le COMRED, lance un cri fort et solennel contre la fraude massive et programmée qui gangrène le processus électoral en cours. Le Gouvernement et les affidés du Colonel Azali montrent le mépris envers les lois, le dédain envers les délais, l'arrogance flagrante, et les mensonges toxiques prétendant justifier des élections, de toute évidence, truquées.

Ces agissements révèlent une volonté calculée de saboter la démocratie, au profit d'une coterie mafieuse au pouvoir, symbolisée par le Colonel Azali, son clan et sa descendance.

Le régime en place a manifesté depuis son arrivée au pouvoir en 2016, un mépris absolu envers les textes légaux y compris ceux qu'il a lui-même promulgués. En moins de six mois, une déferlante de textes pseudo légaux liés au processus électoral, incluant des lois organiques, le Code électoral, des décrets présidentiels, et des arrêtés ministériels, ont été édictés. Cette avalanche normative de dernière minute consistait à dresser toutes les barrières, de nature à empêcher l'opposition de présenter, dans le cadre institutionnel normal, des candidats crédibles, et capables de proposer une alternance démocratique qui mettrait fin à la dictature d'Azali.

Le Colonel Azali s'acharne à se maintenir au pouvoir à tout prix, au mépris des besoins économiques et des aspirations démocratiques du peuple comorien, pour imposer la dictature héréditaire de sa dynastie.

La composition partisane des organes électoraux, de la CENI et ses démembrements, à la Cour Suprême en passant par le Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel, le Centre National de Traitement des Données Electorales et l'opportune renaissance de la Commission de Prévention et de lutte contre la corruption, constituent une offense à l'indépendance et à l'impartialité nécessaires dans un processus électoral voulu équitable.

Au lieu de protéger les droits démocratiques du peuple, ces organes sont instrumentalisés au service d'une farce orchestrée par le régime au pouvoir.

Les mensonges éhontés sur le manque de ressources pour organiser des élections au profit des Comoriens de l'extérieur révèlent la vraie nature de ce régime. Leurs intérêts pécuniaires et égoïstes leur ont tout de même permis de décaisser plus de 4 milliards, pour l'achat de groupes électrogènes, sans appel d'offres, illustrant un détournement flagrant des ressources publiques.

Les rémunérations, sans commune mesure, des membres de ces organes électoraux et les nominations partisans dans l'Armée s'apparentent à un achat de loyauté, compromettant l'impartialité même de l'institution militaire que le Colonel Azali identifie comme ses actuels frères d'armes.

Face à ces violents agissements, le COMRED appelle le peuple comorien à rejeter avec force cette farce antidémocratique. Devant de tels actes qui bafouent les libertés élémentaires des populations de choisir librement et paisiblement leurs dirigeants, la Communauté internationale ne peut pas rester indifférente, au risque d'assister passivement à des soi-disant élections qui, au lieu de stabiliser le pays, vont multiplier les foyers de tension et menacent de précipiter la nation dans la violence sanglante et les règlements de compte.

Le passé entaché du Colonel Azali dans le double coup d'état électoral du faux référendum en 2018 et le « GWADZIMA » de Mars 2019, 20 ans après son putsch de 1999, résonne comme un avertissement grave. Cette nouvelle Constitution de 2019 a remis à mal les fondamentaux de l'Accord Cadre de réconciliation de 2001, tout le travail de consolidation de la démocratie ainsi que les trois alternances démocratiques de stabilité politique et de paix sociale ; causant un effritement de l'unité nationale.

Sa « mainmise » sur la présidence de l'Union Africaine jusqu'en mars 2024 provoque des inquiétudes légitimes, révélant une propension inquiétante à exploiter de manière éhontée cette situation pour des desseins égoïstes et dictatoriaux au détriment de l'institution africaine, à l'intégrité de plus en plus contestée.

Dans ce contexte, le COMRED :

> Lance un appel vibrant au peuple comorien pour rejeter en masse cette mascarade électorale et à s'engager catégoriquement dans le boycott actif et démocratique de cette parodie

> Invite, les Comoriens de bonne volonté à rejeter catégoriquement le contenu de cette nouvelle Constitution de 2019, précurseur de l'effondrement de notre unité nationale

> Exhorte la Communauté internationale à ne pas rester indifférente face à cette mascarade programmée qui débouchera inévitablement vers une crise plus grande, à l'issue aussi dramatique qu'incertaine.

> S'engage avec plus de détermination pour rassembler autour d'un projet politique clair, les forces démocratiques, y compris celles qui constateront a posteriori le manque de sincérité et de transparence du processus électoral en cours

> Affirme son engagement résolu pour l'avènement d'un nouveau modèle institutionnel et économique aux Comores qui garantit l'intégrité de notre pays, la Tournante et l'autonomie des îles et qui permettra à l'île d'Anjouan d'assurer son droit à la Tournante dans la dynamique immédiate du changement exigé par l'écrasante majorité de notre population

QUI SOMMES-NOUS ?

Le COMRED est une plateforme politique créée en Mars 2020, née de l'Appel de Nzuani, regroupant des organisations de la société civile des personnalités politiques et des mouvements et partis politiques répartis sur l'ensemble de l'Archipel des Comores et à l'extérieur.

- CHUMA
- COLLECTIF DES NOTABLES DE NGAZIDJA - CNN
- DAOULA YA HAKI (SHABABI MKOMBOZI)
- FRONT PATRIOTIQUE SOILIHISTE - FPS
- MOUROUA
- MOUVEMENT DU 17 FEVRIER - M17
- NDZUANI EN MARCHÉ - NEM
- PASOCO
- PCDP-DJAMNAZI
- TWAMAYA YA KOMOR ESPOIR DES COMORES
- COMRED FRANCE

Et les personnalités suivantes : Le Général SALIMOU MOHAMED AMIRI, Mr IBRAHIM DUFRICHE-SOILIH ex Premier Adjoint au Maire de Montreuil, Mme SOIFFAT BOURHANE ancienne ministre, Mme TAMADOUNE ANDHOIMATI DAKIDADI ancienne maire de Fomboni, MR ABDALLAH ABDOU HASSANE DIT AGWA

QUEL EST NOTRE OBJECTIF CENTRAL ?

- Rebâtir un Etat efficace et impartial,
- Moderniser notre économie,
- Et unir notre Nation
- Mettre en place des institutions fortes et durables

COMMENT NOUS CONTACTER ?

- Sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/comred.comores.3>
- Sur le site web du COMRED France : www.comred-km.com
- You Tube COMRED TV : <https://www.youtube.com/channel/UCVGkZXXiTOlbe7hclPs0HCA>
- Par mail servicedepressecomred@gmail.com - comred.km@gmail.com

« NGASSI TAYARI »

GRÈVE DE L'INTERSYNDICALE :

Les enseignants du secteur public en grève illimitée

Le pont entre le gouvernement et les enseignants du secteur public semble rompu depuis vendredi dernier. Après une longue attente devant aboutir à l'application des dispositions de la nouvelle grille indiciaire pour les autres catégories de fonctionnaires de l'éducation nationale, l'intersyndicale a déclenché une grève illimitée dans toutes les écoles publiques du pays depuis le 17 novembre dernier. Et pour espérer une réaction des autorités politiques, les

responsables du syndicat avaient annoncé leur intention de suspendre les cours en octobre dernier lors d'une rencontre avec la presse. Toutefois, l'indifférence des autorités a poussé l'intersyndicale à passer à la vitesse supérieure.

« Nous remarquons que le gouvernement fait abstraction à notre revendication légale et légitime. Le gouvernement se préoccupe des prochaines élections et des recrutements politiques et cela en dépit des résultats

insatisfaisants des examens nationaux. La patience a ses limites. La grève est toujours en cours au niveau du pays et on va continuer jusqu'à avoir gain de cause », explique le secrétaire général de l'intersyndicale Moussa Mfoungouliye. Et de poursuivre : « Je ne comprends pas pourquoi les autorités ne veulent pas respecter leur parole. Presque tous les corps de l'éducation bénéficient de la nouvelle grille indiciaire sauf les enseignants du primaire, des collèges et des lycées, cela

est intolérable, c'est une injustice ».

Ce dernier a rappelé que des contrôles physiques ont été menés et devraient permettre au gouvernement d'apprécier leur impact positif sur la masse salariale avant d'entamer une éventuelle prise en compte de la revendication des enseignants. « Les conclusions n'ont jamais été rendues publiques, officiellement », dit-il.

Il a aussi rappelé que des avancements ont été accordés et les autorités ont procédé à la hausse du point d'in-

dice qui passe de 1600 à 1800. Mais est-ce que cela est suffisant ? Le gouvernement doit faire encore des efforts pour conquérir les chevaliers de la craie, surtout qu'ils ont l'appui de la Fédération des syndicats de l'Éducation aux Comores (Fsec). Dans ce sens, elle peut avoir la force de poursuivre la grève au cas où le gouvernement ne venait pas à répondre à leurs aspirations.

Kamal Gamal

JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DE L'ENFANT :

Les enfants prennent le contrôle des médias

A l'occasion de la journée mondiale des droits de l'enfant, l'Unicef Comores a organisé une journée de visite dans les organes de presse ainsi qu'à l'Assemblée Nationale. Ils appellent les adultes à les soutenir et les accompagner pour qu'ils puissent avoir ce qu'ils méritent.

La journée mondiale des droits de l'enfant est célébrée chaque année le 20 novembre. Ce lundi 20 novembre 2023, marque le 34^e anniversaire de la signature de la convention relative aux droits de l'enfant. La Journée mondiale de l'enfance offre à chacun et chacune d'entre nous une occasion unique de sensibiliser le public aux droits de l'enfant, de promouvoir et de mettre en lumière ceux-ci, mais aussi de transformer cette date en actes concrets en faveur des enfants partout dans le monde. Les mères et les pères, les enseignants, les infirmières et les médecins, les dirigeants ou les militants de la société civile, les chefs religieux ou de communautés, les chefs d'entreprise et les professionnels des médias, de même que les jeunes et les enfants eux-mêmes, peuvent

jouer un rôle important et faire de cette Journée mondiale un événement à part dans leur société, pour leur communauté ou pour leur pays.

Aux Comores, c'est sous le thème « Les enfants prennent le contrôle » que la journée a été organisée. Des enfants accompagnés par l'Unicef ont effectué une visite à l'Assemblée Nationale ainsi que dans les différents organes de presse du pays. De l'Office de la radio et de télévision des Comores (ORTC) en passant par Al-Watwan jusqu'à La Gazette des Comores, ils ont pris la parole pour sensibiliser sur leurs droits, sur l'éducation, lutte contre la violence, santé et nutrition. Les enfants haussent la voix appelant les adultes à les soutenir et les accompagner pour qu'ils puissent avoir ce qu'ils méritent dont leurs droits.

« Cette journée est une occasion pour moi de découvrir la presse. Ça sera aussi l'occasion de savoir comment est produit le journal », avance une jeune fille. Sur place, les enfants ont appris comment on prépare le journal allant de la conférence de rédaction, les angles des sujets, la rédaction, le montage jusqu'à l'impression. Toute une chaîne à maîtriser pour les enfants. « J'avoue que ce



n'est pas donné. Mais c'est intéressant », souligne-t-elle devant les journalistes de La Gazette des Comores. Pareil qu'au journal Al-watwan, les enfants ont pris aussi le contrôle. A l'ORTC, un enfant a présenté le journal de 18h et un autre

fera aussi le 20h. A l'Assemblée Nationale, ils ont même fait une simulation de séance à l'hémicycle.

Pour rappel, la Journée mondiale de l'enfance offre à chacun et chacune d'entre nous une occasion unique de sensibiliser le public aux droits de

l'enfant, de promouvoir et de mettre en lumière ceux-ci, mais aussi de transformer cette date en actes concrets en faveur des enfants partout dans le monde.

Nassuf Ben Amad

DIPLOMATIE :

Cinq nouveaux signataires pour "l'Appel de Tanger"

Lors de la deuxième réunion de suivi de "l'Appel de Tanger", organisée en marge du Forum MEDays, cinq anciens ministres africains des Affaires étrangères ont procédé à la signature de cet "Appel", initié le 4 novembre 2022 à Tanger.

Cinq nouveaux signataires africains ont rejoint, vendredi dernier, "l'Appel de Tanger" pour l'expulsion de la pseudo "rasd" de l'Union africaine. Il s'agit de MM. David J. Francis, d'Urbino Botelho, d'Ezechiel Nibigira, d'Albert Mabri Toikeusse et de Cheikh Tidiane Gadio, respectivement ancien chef de la diplomatie de la Sierra Leone, de Sao Tomé & Príncipe, du Burundi, de Côte d'Ivoire et du Sénégal, initiateur des tables rondes régionales sur le sujet de l'expulsion de la pseudo "rasd" de l'Union Africaine.

Cela porte à 23 le nombre des

signataires de "l'Appel de Tanger" depuis son lancement il y a un an. « Nous allons toujours dans le même sens de la demande à renforcer sur notre vision à propos du Sahara marocain. Nous avons accueilli 5 autres pays. Ils sont venus renforcer cet appel de Tanger et nous sommes très heureux parce que notre appel est entendu », a déclaré Fahmi Said Ibrahim, ancien ministre des affaires étrangères comorien. Plusieurs

ministres du continent sont venus nous rejoindre et nous espérons continuer. Et que dans les prochaines semaines, on voit venir d'autres encore parce que nous sommes en train de rappeler la vérité historique sur la situation du Sahara marocain ».

A cette occasion, les signataires de "l'Appel de Tanger" se sont félicités de l'impact continental et de la dynamique suscités par cette initiati-



ve et ont exprimé leur volonté de le renforcer davantage tout en réitérant leur engagement à continuer à œuvrer pour "l'exclusion urgente" de la pseudo "rasd", une entité non-étatique, des rangs de l'UA. « Historiquement le Sahara a toujours appartenu au Maroc. Il y a eu une erreur qui s'est produite qui a conduit à la création de ce pseudo rasd qui ne repose sur aucune base légale ni historique sur sa création. Et je rappelle qu'ils sont arabes et ne sont pas admis dans la Ligue arabe. Ils sont musulmans, mais ne sont pas admis dans les instances islamique et ils ne sont pas reconnus par les Nations Unies. Or pour être réellement un sujet de droit international, on doit appartenir aux Nations Unies. Or le « rasd » n'a jamais été admise comme Etat à l'Onu donc il y a une aberration », souligne-t-il.

L'engagement croissant en Afrique en faveur de la marocanité du Sahara a été également salué par

les signataires, qui ont souligné que la multiplication des consulats généraux à Dakhla et Laâyoune témoigne de la vitalité du dialogue panafricain et de la volonté commune de surmonter les divisions, héritées d'une époque révolue, pour bâtir un avenir prospère en Afrique. Les signataires se sont félicités aussi du contenu de la résolution 2703 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, reconnaissant que le conflit du Sahara ne peut être résolu que par une solution juste, durable et mutuellement acceptable, et valorisant le pragmatisme, le réalisme et l'esprit de compromis, qui caractérisent le plan marocain d'autonomie. Pour rappel, dans ce plan de marocain pour l'autonomie, l'Union des Comores a ouvert un consulat général à Laayoun en décembre 2019. Et depuis, il ne cesse d'apporter son soutien au Maroc sur son plan d'autonomie.

Kamal Gamal

ELECTION DES GOUVERNEURS

Trois rejets sur 12 candidatures déposées à Anjouan



Les candidats du parti Orange, Hury, RDCE et AMP plus huit indépendants ont déposé leurs candidatures entre mercredi et vendredi dernier. Le candidat de la mouvance présidentielle, Dr Zaidou Youssouf était le seul à être accompagné en fanfare par une foule de partisans contrairement aux autres candidats qui se sont présentés en petit comité.

Vendredi 17 novembre marquait la fin des dépôts de candidatures pour le double scrutin du président de l'Union et des gouverneurs des îles de janvier 2024. A Anjouan, sur douze prétendants, trois ont vu leurs dossiers de candidature rejetés par Commission Electorale Nationale Indépendante

(CENI). Il s'agit d'Anrithy Assane Moussa qui est âgé de moins de 35 ans, Djanfar Baco pour défaut de récépissé de dépôt d'un cautionnement de 3 millions et Yasser Ali Assoumani pour défaut d'extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif. « On m'a rejeté à cause de mon âge, inférieur à 35 ans, mais je me bats » indique Anrithy, indépendant et originaire de Koni.

Yasser Ali Assoumani a été le premier à déposer sa candidature le mercredi 15 novembre dernier. Il a ensuite été suivi par Issiaka Assane, Djanfar Baco, Ibrahim Mohamed Hanif, Anrithy Assane Moussa (parti Hury), Zaki Ahmed (parti ORANGE), Mohamed Soilihi, Issimaila Abdou Abdallah, Mohamed Said Ali, Zaidou

Youssouf (AMP), Abdel-Kader Charcane et Nidhoimi Houmadi. Parmi ces douze candidats, huit se présentent en tant qu'indépendants.

Il est à rappeler que les candidats Anrithy Assane Moussa, Djanfar Baco et Yasser Ali Assoumani ont été recalés par la CENI pour des motifs variés. Pour certaines personnes, cette situation soulève quelques interrogations quant à l'équité du processus électoral et la confiance des électeurs. « Espérons que des mesures seront prises pour remédier à ces problèmes et pour garantir des élections transparentes et démocratiques », avance un partisan des candidats rejetés.

Nabil Jaffar

SOCIÉTÉ

La journée de la philosophie célébrée au CLAC de Nioummachoi

Depuis son ouverture en 1995 par l'OIF (Organisation internationale de la francophonie) en Union des Comores, les CLACs (centres de lecture et d'animation culturelle) n'ont jamais cessé de bénéficier du fonds documentaire dans toutes les disciplines. C'est ainsi que cette année le CLAC de Nioummachoi, marque sa première édition de la journée de la philosophie.

Le jeudi 16 novembre journée mondiale de la philosophie a été célébrée au CLAC de Nioummachoi pour sa première édition. Deux classes de 1ère du Lycée de Nioummachoi étaient présentes accompagnées de leur professeur Hidafi Abdourahamane, ancien animateur bénévole du CLAC aux années 80. Accueillis par l'animateur principal Assane Nassoro Andou, ces lycéens ont découvert les différents rayons existants dans le CLAC avec un stand des œuvres philosophiques exposés à la salle d'animation. Il s'agit entre autres du dictionnaire de la philosophie, le voyage à l'intérieur, savoir utiliser au mieux sa personnalité et celle

des autres, dictionnaire des auteurs et des thèmes de philosophie ou encore l'homme, le médecin, la psychanalyse de Sigmund FREUD.

Après cette exposition, deux extraits philosophiques ont été lus par Amina Ali Hidachi et Diana Salim, animatrices bénévoles du Clac. Il s'agit d'une lecture à haute voix. « La philosophie est la vision du monde, une manière de voir, de se comporter. Il vaut mieux avoir les yeux fermés sans jamais tâcher de les ouvrir que de vivre sans philosophie » a affirmé l'inspecteur de philosophie M. Badrane Tchaké. Et lui de rajouter « sans la philosophie c'est comme un aveugle car l'homme est un être de projet ». Hidafi Abdourahamane se dit satisfait de l'accueil. « Je remercie le coordonnateur des Coordonnateur de sous réseau CLAC de Mohéli d'avoir organisé cette journée mais aussi les animateurs qui nous ont apporté beaucoup de données sur la philosophie à mes élèves ». Melle Youzna Zouhairidine, élève de la classe de 1ère S a aimé la journée de la philosophie car elle a appris davantage. « J'aimerais que cette journée soit officialisée

à l'échelle nationale car tout le monde en profitera » a-t-elle espéré.

Pour le Coordonnateur Ben Ymam Bacar, la philosophie englobe diverses branches comme l'éthique, la métaphy-

sique, et la logique fournissant une cadre pour analyser la vie, la société et le monde... « Donc il était important d'organiser cette journée pour faire comprendre aux lycéens les valeurs de cette discipline psychologique » a-t-il

souhaité. Il faut noter qu'aujourd'hui à Mohéli, il manque des professeurs de philo et c'est peut-être dû à ce manque d'incitation.

Riwad



HABARI ZA UDUNGA

Nombrilisme

C'est l'histoire d'un petit pays de 900 000 âmes et dont à peu près 300 à 350 000 sont des électeurs. Ce pays est classé parmi les pays les plus pauvres du monde. Cependant au lieu de chercher des solutions pour résoudre leurs problèmes les hommes politiques et les habitants de ce pays-là, ont trouvé le moyen de se donner bonne conscience.

D'abord ils se considèrent comme étant le centre du monde, ils souffrent en quelque sorte d'une maladie que nous qualifierons de nombrilisme aigu. Ensuite ils pensent que

leurs problèmes viennent d'autrui. Jamais, l'idée d'appartenir à un monde interdépendant ne leur traverserait l'esprit.

Ceci les amène à s'adonner aux palabres et à jouer presque tout le temps. Un de leurs jeux favoris s'appelle « Siasa » (Que nous traduirons par politique en mauvais français). Et justement dans quelque mois, aura lieu la finale du Siasa. On pronostique déjà la participation de plus d'une dizaine de candidats, un record paraît-il. Enfin, l'essentiel n'est-il pas de participer comme disait l'autre ?

Mais comme toujours, le jeu

finira inéluctablement dans la confusion dans la mesure où les vaincus remettront en cause l'arbitre, l'accusant d'avoir favorisé le gagnant. Les joueurs passeront leur temps à se chamailler sur la régularité ou non du jeu, croyant à tort que le monde entier a les yeux rivés sur eux.

Ainsi va la vie dans ce petit archipel, qui vogue au gré du vent, perdu dans ses espérances folles d'être le centre de l'Univers. Il serait temps de se réveiller et voir que ce petit jeu ne vaut pas la chandelle.

Mmagaza, paru en 2004

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

COUPE DES COMORES

Huitième de finale de rêve à Moroni

C'était l'affiche des huitièmes de finale de la coupe des Comores au niveau de la ligue régionale de Ngazidja de football. Volcan Club de Moroni faisait face à son rival préféré, l'Union Sportive de Zilimadju.

À u lendemain de la victoire retentissante des Coelacanthés (4-2) face aux Fauves du Bas-Oubangui (Centre-Afrique) au stade de Maluzini, les supporters de la capitale étaient appelés au stade Beaumer de Moroni pour suivre le match le plus attendu à savoir l'opposition USZ et Volcan Club. Et la rencontre a tenu toute sa promesse.

Dès l'entame du match, le champion des Comores 2022 a imposé sa loi dans l'entre-jeu grâce à son milieu de terrain, Douga à l'aise dans son rôle de casseur. Moins d'un quart d'heure après le début de la rencontre, Volcan faisait déjà la différence grâce à son jeune milieu de terrain Zyeck qui concluait une action qui a vu cinq joueurs de Volcan toucher la balle avant le but.

Mais la domination du club de d'Irungudjani s'est peu à peu effrité et a eu comme conséquence de sortir son adversaire de la léthargie. Baissant du rythme au milieu de ter-



rain malgré un Douga resté au top, Volcan n'arrivait plus à produire du jeu et Bonbon Ndjema ne s'est pas fait prier pour imposer sa loi. Revenu au score avant la mi-temps après un cafouillage dans le camp de Volcan, USZ est revenu des vestiaires plus sur que jamais de son destin.

Le manque de lien entre les différentes lignes et l'inefficacité de l'at-

taque malgré des occasions nettes ne faisaient que rassurer les hommes de Darouche malgré l'absence de leur capitaine Hilal. Confiants et dominateurs les doubles champions des Comores 2020-2021 ont fini par prendre l'avantage définitivement à 10 minutes de coup de sifflet final.

Avec cette victoire (2-1), Bonbon Ndjema prend sa revanche sur

Volcan qu'il avait battu sur le même score lors de la cinquième journée du championnat. La défaite de Volcan combinée à celle de Djabal battu par Alizé Fort (0-2) dans son antre de Zikumbini ouvre la voie à l'USZ les possibilités de rêver d'un sacre à Ngazidja.

Imtiyaz

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

Objet de la Demande de cotation

Le Ministère de l'Education Nationale (MEN) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'appui à la Performance et Gouvernance de l'Education aux Comores (PGEC-Bundo la Malézi), le Projet d'Amélioration de l'Environnement Scolaire (PAES-Bundo La Malezi) et le projet de Promotion de l'Education Physique et Sportive (PEPS- Bundo La Malezi). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ces financements sera utilisée pour procéder à l'acquisition des prestations de services d'impression et de reprographie pour le Programme BLM.

Les documents à imprimer et à reproduire dans le cadre de cette prestation de service sont à livrer par commande à la Cellule de Gestion du Programme (CGP) sis au MEN.

Contenu des prestations

Le marché porte sur l'impression, la reprographie par commande de certains documents et production d'outils de communication relatifs aux activités du Programme à partir de fichiers numériques fournis par la CGP notamment :

** Outils de communication (banderole, affiche, goodies, dépliants ...)

** Documents divers (questionnaire, annuaire/tableau de bord, livrets...)

Les titulaires devront disposer des moyens matériels performants, respectueux de l'environnement, conformes et adaptés aux caractéristiques des prestations commandées. La description du matériel devra figurer dans le mémoire technique du présent marché.

Coût prévisionnel

Le montant prévisionnel maximal sur la durée du marché, est de vingt millions huit cent cinquante mille (20 850 000) KMF HT.

Participation

La participation à la présente Consultation est ouverte aux prestataires nationaux ayant une expérience avérée dans le domaine concerné et ayant réalisé des services similaires.

Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée de UN (01) AN ferme à compter de sa date de notification au titulaire.

Le marché est reconductible par tacite reconduction, à chaque date anniversaire de la notification au titulaire, pour une durée n'excédant pas UN (01) AN.

Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion du Programme sis au MENERSFIP et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres aux heures suivantes : **du lundi au jeudi de 8h00 à 15h30 (heure locale) et du vendredi au samedi de 8h00 à 11h (heure locale) :**

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous :

blm.coordourdinebourhani@gmail.com copie à blm.rpm.yasminaabdoulmadjid@gmail.com

Soumission des Offres

Outre l'original de l'Offre, le nombre de copies demandé est de : 2 copies papier et une (1) copie numérique (CD ou clé USB).

Les Offres doivent être soumises selon le formulaire ci-joint à l'Annexe 2. Elles devront être libellées en Francs comoriens (KMF). La date limite pour la soumission des Offres est **le 27/12/2023**

L'adresse pour la soumission des Cotations est la suivante :

**Programme Bundo La Malézi,
Ministère de l'Education Nationale Moroni Route de la Corniche
Moroni
Tél : 333 34 89
E-mail : blm.coordourdinebourhani@gmail.com**

Ouverture des Offres

Les Offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants immédiatement après la date limite pour la remise des Offres.

Évaluation des Offres

Les Cotations seront évaluées afin d'assurer le respect des spécifications techniques, des calendriers de livraison et d'achèvement ainsi que de toute autre exigence de la DC.

Le prix évalué le plus bas sera déterminé après avoir corrigé les erreurs arithmétiques et autres ajustements spécifiés, le cas échéant.

DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Bientôt un plan de développement durable pour Salimani

Pour confectionner un diagnostic territorial à partir des objectifs de développement durable de la ville de Salimani dans l'Itsandra, un atelier de priorisation des cibles des ODDs a été organisé par l'institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD) et l'Ong Mayendeleyo Swawabu. Cet atelier vise à ressortir les priorités spécifiques de la ville de Salimani pour les cinq prochaines années en fonction de la réalité économique, culturelle et sociale.

L'institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD) en partenariat avec l'ONG Mayendeleyo Swawabu ont organisé ce dimanche 19 novembre un atelier de priorisation des cibles ODDs dans le cadre de l'appui au développement durable de la ville de Salimani dans la région d'Itsandra. Cet événement qui a vu la présence du ministre des finances, des cadres de la ville vise à ressortir les priorités spécifiques Salimani pour les cinq prochaines années en fonction de la réalité économique, culturelle et sociale.

Dans la foulée, le spécialiste de programme planification straté-

gique du développement durable, Marcel Kodjo Klassou, précise que l'adoption du programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 et de ses 17 ODD pose des défis de mise en œuvre, étant axé sur cinq dimensions qui doivent être prises en compte de façon équivalente à savoir la protection de la planète, la prospérité économique, etc. À ces dimensions s'ajoutent la nécessité de respecter la diversité culturelle et la valorisation des savoirs traditionnels et des patrimoines immatériels, qui constituent des thématiques importantes pour la Francophonie.

« À ce jour, il n'y a malheureusement que 15% des cibles qui seront atteintes d'ici 2030, ce qui est insuffisant eu égard aux défis auxquels font face les populations notamment l'accès à l'eau, l'accès à l'énergie, la sécurité alimentaire, l'emploi, l'autonomisation financière, l'éducation, l'adaptation aux effets du changement climatique, etc. Il se pose ainsi l'urgence de faire des choix stratégiques sur les base d'une démarche de priorisation réfléchie et incluant toutes les couches sociales. Les stratégies à mettre en place doivent être posi-



tionnées à un niveau approprié qui puisse garantir l'inclusivité des plus vulnérables et lutter contre les inégalités » renchérit-il avant de préciser qu'il apparaît nécessaire de conduire des actions pilotes de terrain par l'accompagnement dans la planification des ODDs à l'échelle locale.

Dans son intervention l'expert international Kouraiche Saïd Hassani a expliqué qu'il s'agit bien d'un atelier de cadrage et de priorisation des cibles des ODDs. Il consistera à élaborer un diagnostic territorial pour Salimani à partir des 17 ODD. « Nous avons formé cinq groupes pour mieux ressortir les

priorités. Au niveau de la localité, on va passer à travers ces cibles pour voir quelles sont les priorités pour Salimani, compte tenu de la réalité économique et sociale et voir quelles ont les actions à mettre en place pour l'atteinte des cibles », conclut-il.

Andjouza Abouheir



Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AA0) Appel d'Offres pour Fournitures (Processus à Une Enveloppe)

Appel d'Offres No : KM-AEP SONELEC-379633-GO-RFB

Projet : Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores

Acheteur : Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures

Pays : Comores

Intitulé du Marché : Fournitures, installation et mise en service d'équipements, de matériels et d'outils pour l'atelier de réparation des transformateurs de la SONELEC.

Prêt/Crédit/don No : IDA Grant No. E0490-KM, IDA Credit No. 71290-KM

Emis le : 20 Novembre 2023.

1. Le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fournitures, installation et mise en service d'équipements, de matériels et d'outils pour l'atelier de réparation des transformateurs de la SONELEC / référence KM-AEP SONELEC-379633-GO-RFB.

2. L'Agence d'exécution du Projet (AEP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la Fournitures, installation et mise en service d'équipements; de matériels et d'outils pour l'atelier de réparation des transformateurs de la SONELEC et Services Connexes sollicités.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale en date du mois de Novembre 2020 (Règles de Passation de Marchés), et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de de l'Agence d'Exécution du Projet; Naoildine Houmadi,

naoildine@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 09h00 à 16h00 à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous. Le document d'appel d'offres sera adressé par courrier électronique.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante **au plus tard le 21 Décembre 2023 à 14h00, heure de Moroni**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous à **21 Décembre 2023 à 14h30, heure de Moroni**.

7. Toutes les offres doivent comprendre une Garantie de l'Offre, pour un **montant de 15000 USD**.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgaration des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est :

Agence d'Exécution du Projet,
Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores
Naoildine Houmadi, Coordonnateur
Route de Salimani, Sahara, MORONI, Comore